

## Présentation de l'œuvre

<b>Titre :</b>	<i>Aux armes et caetera</i>
<b>Auteur</b> (nom + informations permettant de comprendre le choix du thème de l'œuvre) :	Serge Gainsbourg (1928-1991), compositeur, chanteur, réputation d'être provocateur. Variété avec différentes influences, ici le reggae.
<b>Date de réalisation :</b>	<b>1979</b>
<b>Lieu de conservation</b>	////album : éponyme (même titre que la chanson)
<b>Dimension, matériau, technique / durée,</b>	<b>2'39</b>
<b>Forme /Style/genre/mouvement artistique</b>	<b>Reggae : style qui vient de Jamaïque, mélange de soul, blues, jazz, musiques africaine, caribéenne et même occidentale.</b>

### I. Description

Quel est le thème ?

Un détournement de La Marseillaise

Organisation, composition

Les couplets sont ceux de Rouget de Lisle mais il n'a gardé que les deux premiers mots du refrain qu'il a abrégé et remplacé par « etc ».

La musique est un arrangement reggae : la mélodie est dansante, à contretemps. On entend beaucoup les percussions. Gainsbourg est accompagné par des choristes, qui sont celles de Bob Marley. Le tempo est plus lent que dans la version officielle.

### II. Analyse /interprétation

Quel est le message de cette œuvre ?

Gainsbourg réinterprète *la Marseillaise* en gardant l'idée de révolte (le reggae est une musique de révolte) mais pacifique : il critique le côté guerrier et violent de l'hymne national.

Cette chanson a fait scandale car on a considéré que Gainsbourg s'attaquait à l'hymne français.

Mise en perspective : Je compare cette œuvre à d'autres du même auteur? Sur le même thème ?

- Points communs avec les autres détournements : tous sont pacifiques. Les 3 versions critiquent le côté violent, sanglant de l'hymne. LA version de Reinhardt et celle de Gainsbourg ont toutes les 2 fait scandale.

- différences : les interprétations sont différentes : on change les paroles, l'orchestration ou les 2.

Mon avis sur cette œuvre :